



**COMMUNIQUÉ DU SOMMET DE LA DOUBLE TROÏKA DES CHEFS D'ÉTAT ET DE
GOUVERNEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE AUSTRALE (SADC)**

ADDIS ABEBA, RÉPUBLIQUE D'ETHIOPIE

17 JANVIER 2019

1. Le Sommet de la Double Troïka (Sommet) des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) s'est tenu à Addis Abeba (République fédérale démocratique d'Éthiopie) le 17 janvier 2019.
2. Le Sommet a été officiellement ouvert par S.E. le Président Dr. Hage G. Geingob, Président de la SADC.
3. Ont participé au Sommet de la Double Troïka, les Chefs d'État et de gouvernement ou leurs représentants suivants:

Angola : S. E Président João Lourenço, Président sortant de l'Organe de coopération en matière de politique, défense et sécurité de la SADC

Afrique du Sud: S. E Président Cyril Ramaphosa, Président sortant de la SADC

Namibie : S.E. le Président Dr Hage G. Geingob, Président de la SADC

Zambie: S. E Président Edgar Chagwa Lungu, Président de l'Organe de coopération en matière de politique, défense et sécurité de la SADC

Tanzanie : S.E. Dr. Augustin P. Mahiga, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de l'Afrique de l'Est, Représentant le Président entrant de la SADC

Zimbabwe : S.E. M. Raphael Faranisi, Ambassadeur de la République du Zimbabwe en République démocratique du Congo, représentant le nouveau Président de l'Organe de coopération en matière de politique, défense et sécurité.

4. Y a également participé, la Secrétaire exécutive de la SADC, S.E. Dr. Stergomena Lawrence Tax. Le Vice-premier ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République démocratique du Congo (RDC), S.E. Leonard She Okitundu y a présenté la situation du pays.
5. Le Sommet a examiné la situation politique et sécuritaire en République démocratique du Congo (RDC) suite aux élections présidentielles, législatives et provinciales qui ont eu lieu dans le pays le 30 décembre 2018.
6. Le Sommet a félicité le Gouvernement de la République démocratique du Congo et la Commission électorale nationale indépendante (CENI) pour l'organisation et la conduite des élections dans un environnement globalement paisible et ce, malgré certains incidents, l'épidémie dévastatrice à virus Ebola et les problèmes de sécurité.
7. Le Sommet a félicité le peuple congolais et tous les acteurs politiques d'avoir veillé à ce que les élections se déroulent de manière pacifique.
8. Le Sommet a félicité S.E le Président Joseph Kabila pour son leadership démontré dans la conduite des élections.
9. Le Sommet a noté qu'en raison de l'apparition de la maladie à virus Ebola dans les territoires de Beni et de Butembo et des problèmes de sécurité, les élections législatives et provinciales à Beni, Butembo et Yumbi ont été reportées à mars 2019.
10. Le Sommet a encouragé le Gouvernement de la République démocratique du Congo de préserver la paix et la sécurité dans le pays.
11. Le Sommet a pris note du recours électoral introduit à la Cour constitutionnelle contestant les résultats provisoires de l'élection présidentielle ; il a invité le peuple et les acteurs politiques de rester calme, d'agir de manière à consolider la démocratie, à préserver la paix et de traiter tout grief électoral conformément à la Constitution et aux lois électorales pertinentes de la République démocratique du Congo.
12. Le Sommet demande instamment à la Communauté internationale de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo.
13. Le Sommet a reconnu et souligné le rôle joué par la Cour constitutionnelle et a appelé la communauté internationale à respecter la Constitution de la République démocratique du Congo, les processus politiques et juridiques nationaux suivis en vue de finaliser le processus électoral.

14. Le Sommet invite la communauté internationale de soutenir le Gouvernement de la République démocratique du Congo en vue de préserver un environnement stable et pacifique après les élections historiques et d'éviter toute action pouvant entraver le processus électoral.
15. Le Sommet invite les acteurs à poursuivre la mise en œuvre de l'Accord cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la Région conformément à l'Acte constitutif de l'Union africaine et au Traité de la SADC.
16. Le Sommet donne à nouveau les assurances de son soutien constant aux processus politiques, à la neutralisation des forces négatives et d'autres groupes armés opérant dans l'est de la République démocratique du Congo et reste saisi de la question.
17. Le Sommet a exprimé sa gratitude au Gouvernement de la République démocratique du Congo et à la Mission de stabilisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUSCO) pour le soutien qu'ils ont apporté à la Mission d'observation électorale de la SADC (SEOM).
18. Le Sommet a salué S.E. le Président Hage G. Geingob, Président de la SADC pour avoir convoqué le Sommet de la Double Troïka.

Fait à Addis-Abeba (République fédérale démocratique d'Éthiopie), le 17 janvier 2019